	Série Economique et sociale (ES)	Série Littéraire (L)	Série Scientifique (S)
mercredi 25 mars 2015	Epreuve de langue vivante étrangère rare 16h00- 18h00(facultative) ou 16h00-19h00 (LV1 maternelle) ou 16h00-18h00 (LV2 maternelle)		Epreuve de langue vivante étrangère rare 16h00- 18h00(facultative) ou 16h00-19h00 (LV1 maternelle) ou 16h00- 18h00 (LV2 maternelle)
du jeudi 21 mai 2015 au vendredi 5 juin 2015			ECE
mercredi 27 mai 2015 et jeudi 28 mai 2015		DGEMC	
vendredi 29 mai 2015	EPS ponctuel obligatoire		
Du mardi 2 juin 2015 au mercredi 3 juin 2015	Option ponctuelle facultative en EPS : judo – natation – tennis – danse – escalade		
jeudi 4 juin 2015	OIB - Langue-Littérature de la section (écrit) - 10h00 / 14h00		
	BACHIBAC Langue et Littérature 16h00-20h00		
	Option ponctuelle facultative en EPS : judo – natation – tennis – danse – escalade  Option ponctuelle facultative en EPS : judo – natation – tennis – danse – escalade		
vendredi 5 juin 2015	ABIBAC et BACHIBAC Histoire-géographie 15h00-20h00		
du lundi 8 juin 2015 au mercredi 10 juin 2015	\	BIBNO SCENIONIONIO MORGINO GEOGRAPHIC TORROS 2011	Science de l'Ingénieur : oral
du lundi 8 juin 2015 au mardi 16 juin 2015	Epreuve facultative de langues et cultures de l'antiquité : Latin et Grec + Epreuve facultative de Theatre et de Cinéma audioviosuel et de créole Epreuve obligatoire de Théatre et de Cinéma audiovisuel (oral)		
mercredi 17 juin 2015	Philosophie 10h00-14h00	Philosophie 10h00-14h00	Philosophie 10h00-14h00
jeudi 18 juin 2015	Histoire-géographie 10h00-14h00	Histoire-Géographie 10h00-14h00	Histoire – Géographie 10h00 – 13h00
vendredi 19 juin 2015	Français (épreuve anticipée) 10h00-14h00	Français et littérature (épreuve anticipée) 10h00- 14h00	Français (épreuve anticipée) 10h00-14h00
	Langue vivante 1 16h00-19h00	Langue vivante 1 16h00-19h00	Langue vivante 1 16h00-19h00
lundi 22 juin 2015	Sciences économiques et sociales 10h00-14h00 ou 15h (spécialité économie approfondie ou sciences sociales et politiques)	Littérature 10h00-12h00	Mathématiques 10h00-14h00
	Sciences (épreuve anticipée) 10h00-11h30	Sciences (épreuve anticipée) 10h00-11h30	Physique – Chimie 10h00 – 13h30
mardi 23 juin 2015	Langue vivante 2 étrangère ou régionale 16h00-18h00	Langue vivante 2 étrangère ou régionale 16h00- 19h00	Langue vivante 2 étrangère ou régionale 16h00-18h00
mercredi 24 juin 2015	Mathématiques 16h00-19h00	Arts (épreuve écrite) 16h00-19h30 Langues et cultures de l'Antiquité : Grec 16h00-19h00 Langue et culture de l'Antiquité : Latin 16h00-19h00 Mathématiques 16h00-19h00	Sciences de la vie et de la Terre 16h00-19h30 Ecologie,agronomie et territoires 16h00-19h30 Sciences de l'ingénieur 16h00-20h00
du jeudi 25 juin 2015 au mercredi 1 juillet 2015	Français (épreuve orale anticipée - durée 20 minutes)	Français et littérature (épreuve orale anticipée - durée 20 minutes)	Français (épreuve orale anticipée - durée 20 minutes)
mercredi 1 juillet 2015	Epreuves orales obligatoires et facultatives Clôture des dernières séances d'harmonisation, saisie et validation des notes à 12h00		
du jeudi 2 juillet 2015 au	Travaux administratifs		
vendredi 3 juillet 2015 samedi 4 juillet 2015	Remise des procès verbaux de délibération, scellés, à partir de 9h30		
lundi 6 juillet 2015	Délibérations du premier groupe à 9h00-Saisie des notes modifiées après délibération-Edition des relevés de notes dans les centres de délibération et envoi scellé aux centres		
mardi 7 juillet 2015	d'examen. Publication des résultats et affichage à 8h00 -Délivrance des relevés de notes aux candidats-Diffusion par le rectorat des fichiers de résultats à la presse-Choix par les candidats des épreuves du second groupe avant 17h00		
	Etablissement des liste de passage des épreuves du second groupe		
mercredi 8 juillet 2015	Etablissement des liste de passage des epreuves du second groupe		
jeudi 9 et vendredi 10 juillet 2015	Epreuves orales du second groupe et délibération – Publication des résultats le vendredi 10 juillet 2015 à 15h00		
vendredi 10 juillet 2015 NB : ISN dates selon calendrier des étab	FIN DE LA SESSION		

NB : ISN dates selon calendrier des établissements.

NB : Les épreuves d'une durée > ou = à 6h pourront faire l'objet d'une interruption d' 1/2 h pour le déjeuner des candidats. La durée de l'épreuve sera alors prolongée de 30mn,